



... MOTEURS DE LA CROISSANCE !

**Bilan et enjeux 2009-2011**

**DOSSIER DE PRESSE**

**Conférence de Presse**

**Vendredi 12 juin 2009**

**Contacts Presse : H&B Communication**

Marie-Caroline SARO : 01 58 18 32 44 / 06 70 45 74 37 - [mc.saro@hbcommunication.fr](mailto:mc.saro@hbcommunication.fr)

Claire FLIN : 01 58 18 32 53 / 06 82 92 94 47 – [c.flin@hbcommunication.fr](mailto:c.flin@hbcommunication.fr)

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>3 ans après la création des pôles de compétitivité,<br/>un bilan qui dépasse les attentes .....</b>       | <b>3</b>  |
| Des projets collaboratifs qui ont impacté les dynamiques territoriales<br>et fait tomber les barrières ..... | 4         |
| Une formidable "usine à projets innovants" :<br>1 400 projets financés à ce jour .....                       | 7         |
| <br>   |           |
| <b>Enjeux 2009-2011 : les pôles 2.0,<br/>Moteurs de la croissance .....</b>                                  | <b>10</b> |
| Accélérer le développement industriel et commercial des projets<br>au travers de nouveaux financements ..... | 10        |
| Soutenir et dynamiser "l'usine à projets" .....  | 11        |
| Incuber les marchés du futur.....  | 12        |
| <br>   |           |
| <b>Conclusions.....</b>  | <b>14</b> |
| <br>   |           |
| <b>Annexes .....</b>   | <b>15</b> |
| 1. Les 17 Pôles du Club des Pôles Mondiaux.....  | 16        |
| 2. Synthèse du rapport d'évaluation des pôles de compétitivité.....  | 17        |

## 3 ans après la création des pôles de compétitivité, un bilan qui dépasse les attentes

*« Les pôles de compétitivité sont un indéniable succès. Et c'est parce qu'il s'agit d'un indéniable succès qu'il ne faut pas s'en tenir là ! Et qu'il convient maintenant d'amplifier l'effort qui a été engagé. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de passer à la nouvelle version, la version "2.0" des pôles de compétitivité, pour que ces derniers deviennent le fer de lance de notre politique industrielle ».*

François Fillon, Premier Ministre – 24 septembre 2008

Créés dans le cadre de la nouvelle politique industrielle française lancée en 2004, les pôles de compétitivité en sont aujourd'hui devenus l'un des piliers, véritable fer de lance de l'innovation de notre pays.

Dans l'économie mondiale actuelle, où la concurrence est exacerbée et où la capacité d'innovation est l'élément clé de la compétitivité, les pôles ont su remplir leurs missions :

- Créer et développer, sur des territoires définis, des écosystèmes innovants à fort contenu technologique ou de création ;
- Développer la compétitivité de l'économie française ;
- Favoriser la croissance et l'emploi.

**Au sein des 71 pôles de compétitivité, la première phase 2005-2008 a permis de lancer 1 400 projets pour un montant total de 5 milliards d'euros, dont 1,7 milliard financés par l'Etat, ses agences et les collectivités locales, et 3,3 milliards par les industriels.**

## Des projets collaboratifs qui ont impacté les dynamiques territoriales et fait tomber les barrières

---

Selon le rapport d'évaluation de la politique des pôles de compétitivité, « *la plupart des pôles font preuve à ce jour d'un dynamisme prometteur, [qui] s'exprime notamment par le développement de coopérations entre acteurs jusqu'ici cloisonnés et [par] la création de passerelles nouvelles entre universités, laboratoires et entreprises* ».

Pour atteindre ces résultats, les pôles de compétitivité ont misé sur une démarche partenariale : entreprises, laboratoires publics et établissements de formation. C'est le triangle de l'innovation assis sur un territoire défini.

Cette politique collaborative a fait tomber des barrières à plusieurs niveaux, en permettant de faire travailler de concert des acteurs qui n'en avaient pas l'habitude - grands groupes et PME, entreprises et laboratoires, entre territoires, filières industrielles - sur des technologies à la frontière de plusieurs domaines d'activité.

En effet, cette proximité stimule la circulation de l'information et des compétences, renforce la confiance et facilite la naissance de projets plus innovants.

### Des collaborations nombreuses et efficaces

En trois ans, 1 100 projets lancés au sein des 17 pôles du Club des Pôles Mondiaux ont mobilisé 15 000 chercheurs publics et privés, 5 000 PME et les principaux grands groupes industriels. Toute cette dynamique de création de projets est accompagnée par des structures d'animation qui mobilisent plusieurs centaines de responsables et experts issus des entreprises, des laboratoires publics, des territoires...

Parmi les 1 100 projets, quelques exemples de coopération

#### ***Un exemple de collaboration réussie PME – Grands groupes : le cas Recupyl***

*Grâce au pôle Axelera, Recupyl, PME spécialisée dans le développement et la mise en œuvre industrielle de technologies de recyclage et de valorisation, travaille avec plusieurs grandes entreprises membres sur des programmes de R&D :*

- Avec **Suez Environnement et sa filiale SITA**, dans le cadre du programme PCB-Axelera (dépollution des milieux aquatiques contaminés par les PCB) ;
- Avec **ST Microelectronics**, dans le cadre du programme Revametic (recyclage et valorisation des effluents métalliques pour l'industrie de la microélectronique) ;

*Cette PME de 17 personnes a également noué des partenariats avec d'autres grands groupes du Pôle :*

- Avec **Arkema**, dont il assure la valorisation des matières premières secondaires issus de ses procédés de recyclage ;
- Avec **Toray Plastics**, groupe à capitaux japonais basé dans l'Ain, autour d'un nouveau projet de recyclage plastique (programme Ecopoly).

### **Collaboration PME – Etablissements de recherche et d’enseignement : l’exemple d’Artefacto**

Artefacto, jeune PME du pôle Images & Réseaux spécialisée dans les domaines de la 3D, de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée et des serious games, a développé des relations exemplaires avec les **universités de Rennes 1 (technologies) et de Rennes 2 (sciences humaines)** :

- via des projets ANR, FUI et Région,
- en intégrant des étudiants et des doctorants,
- en embauchant.

Artefacto a également monté des partenariats de recherche au niveau international, comme l’illustre son partenariat avec **l’Université de Toronto** en cours de signature suite à un voyage d’étude organisé par le Pôle.

Artefacto contribue par ailleurs activement à la promotion régionale. Elle a notamment participé à l’organisation des Fêtes maritimes de Brest et de l’Exposition "Numériquement Vôtre" de Rennes. La société s’inscrit dans le développement de la Métropole de Rennes en contribuant au montage de la Cité du Numérique qui marie la technologie et les arts numériques.

En forte croissance (doublement du chiffre d’affaires sur la période 2005-2008), elle a engagé une diversification de ses activités marquée par l’acquisition de la société Bilboquet (membre du pôle Imaginove). Comme le dit Valérie Cottereau, PDG de la société Artefacto, « le Pôle m’a fait grandir ».

### **Quand la collaboration au sein des pôles donne naissance à des PME : l’exemple de Play All**

La société Play All est née en 2007 de la collaboration entre **40 ingénieurs informatiques et 19 partenaires**, tous membres du pôle Cap Digital, à l’issue d’un projet de recherche collaboratif. Ces différents acteurs ont uni leurs efforts pour concevoir une plate-forme de développement de jeux vidéo nouvelle génération. Tous cherchaient une technologie qui leur permettrait de développer des jeux compatibles, dès le départ, avec toutes les consoles et ordinateurs du marché. Ensemble, ils l’ont créée.

Le projet a mobilisé 40 ingénieurs pendant 2 ans, a été soutenu par plusieurs PME, a obtenu le soutien financier de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, s’est vu prêter un site par Cap Digital, a été accompagné par un consultant du pôle dans la rédaction du Business Plan de la société...

La première maquette de jeu développée sur la plate-forme de Play All a été présentée en juin 2009 : le grand public a découvert "Le Théâtre de Guignol Numérique" à l’occasion de Futur en Seine.

## Une attractivité territoriale renforcée

Les pôles renforcent également la visibilité, la lisibilité et le rayonnement des territoires. Ils jouent un rôle d'attracteur de nouveaux investissements internationaux sur les secteurs du futur, et, à l'inverse, freinent les délocalisations.

### ***La dynamique TIC de l'Ile-de-France a convaincu Intel***

*Intel a annoncé en mars l'implantation en Ile-de-France d'un nouveau centre de Recherche dédié à l'élaboration des futures technologies pour le calcul haute-performance, en partenariat avec le CEA, le GENCI et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.*

*Cette décision s'explique par l'image technologique de la région au niveau international grâce à :*

- ***La dynamique de R&D*** engagée par les 400 partenaires du pôle de compétitivité SYSTEM@TIC sur des thématiques clés (Télécoms, Calcul haute Performance, Sécurité, ...) ayant permis le développement de 141 projets collaboratifs de R&D
- ***L'effet Territoire induit*** par ce Pôle de compétitivité permettant à l'ensemble de l'écosystème de bénéficier d'une dynamique d'innovation d'envergure internationale
- ***Un potentiel de recherche*** avec la présence des plus grands centres français de recherche et d'enseignement supérieur offrant un vivier de compétences qualifiées
- ***La concentration exceptionnelle des talents*** scientifiques, des écoles d'ingénieurs de haut niveau et des entreprises innovantes qui composent la région : 320 000 emplois privés et 11 000 emplois de R&D publique concernent les thématiques technologiques du Pôle
- ***La coopération public/privé*** et le soutien du Gouvernement et des collectivités territoriales dans le développement de la R&D notamment dans le cadre des pôles de compétitivité

## Une formidable "usine à projets innovants" : 1 400 projets lancés à ce jour

Les pôles de compétitivité suscitent et accompagnent les innovations porteuses pour demain et en facilitent le montage entre les différents acteurs, afin de présenter des **projets collaboratifs structurants** lors des appels à projets.

Le fonctionnement des pôles de compétitivité en a fait une véritable "usine à projets innovants".

Pour capitaliser sur les technologies innovantes issues des projets de R&D collaboratifs, les pôles se sont engagés dans **une démarche de plates-formes d'innovation**. Une plate-forme est une infrastructure regroupant des moyens, des services et des ressources humaines mutualisés. Elle est destinée notamment à tester auprès d'un échantillon d'utilisateurs les innovations technologiques issues des projets, permettant ainsi l'accélération de leur mise sur le marché.

Au-delà de leur rôle de catalyseur de projets de R&D, **les pôles engagent avec leurs partenaires des actions élargies** : formation, infrastructures TIC, veille et intelligence économique.

## Des projets créateurs de valeur, trois exemples

### **La création de systèmes miniaturisés intelligents grâce au programme Nano2012**

*Le programme de R&D Nano2012 vise à développer à l'échelle nanométrique de nouveaux circuits intégrés intelligents qui seront principalement utilisés pour les systèmes sur puce.*

*Ces nanotechnologies contribueront à l'avance technologique et à la compétitivité de l'écosystème de Crolles-Grenoble spécialisé en logiciel embarqué. Ils renforceront sa place de leader européen et sa position dans le top 3 mondial des sites de R&D en microélectronique et nanotechnologies.*

*Nano2012 représente des dépenses de R&D de 2,3 milliards d'euros sur une durée de cinq ans. Sont impliqués dans le projet STMicroelectronics, le CEA-LETI, ainsi que de nombreux autres organismes de recherche et acteurs industriels. Nano2012 induira par ailleurs la création d'au moins 650 emplois directs sur le site.*

### **L'arrivée de la publicité non intrusive et personnalisée sur les téléphones mobiles avec M-PUB**

Le projet M-PUB porté par la PME Prim'Vision, en collaboration avec les grandes entreprises ST Microelectronics et Telecom Italia du pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS), imagine des formats publicitaires sponsorisés pour les mobiles, en rupture avec les pratiques développées jusqu'à présent par les annonceurs.

M-PUB innove à deux niveaux :

- **la technologie** : les solutions en cours de développement reposent sur une interface Homme-Compagnon-Machine émotionnelle et qui s'adapte en fonction du contexte d'usage et de la géolocalisation. Elles combinent trois technologies : un serveur de diffusion de publicité, un logiciel embarqué pour créer un environnement opérationnel de confiance, et un composant spécifique installé dans le téléphone mobile. Ces solutions sont compatibles avec les systèmes, protocoles et appareils du marché.
- **le modèle de distribution** : des messages publicitaires personnalisés sont routés uniquement aux abonnés qui en ont fait la demande et selon les préférences renseignées au préalable. En échange, l'annonceur prend en charge une partie de leurs frais téléphoniques, les sommes étant directement déduites de leur facture.

Ce projet annonce les pratiques de demain en matière de communications sur les terminaux mobiles.

### **Tarmac Aerosave fait rimer aéronautique avec préservation de l'environnement**

Tarmac Aerosave, entreprise labellisée par le pôle Aérospace Valley, a mis au point des **procédés** de stockage, de maintenance légère et de déconstruction d'avions civils et militaire, totalement respectueux de l'environnement. Grâce à ses innovations, elle recycle 85% de la masse d'un appareil. Elle garantit la maîtrise des opérations et la traçabilité des matériels/matériaux jusqu'au déchet ultime. Enfin, elle utilise les équipements et pièces sérialisées de la dépose pour l'approvisionnement des avions d'occasion.

Son **site de l'aéroport** de Tarbes-Toulouse-Pyrénées est lui-même classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Il comporte en effet plusieurs aires étanches : pour le stockage, la déconstruction d'aéronefs et le tri. Est installé sur chacune de ces aires un collecteur d'écoulement des eaux pluviales avec séparateur d'hydrocarbures. Une aire est consacrée au defueling spécifique et dispose de deux systèmes d'évacuation des eaux et écoulements divers. Enfin un pont à bascule avec portique de détection de radioactivité a été installé.

Grâce à son innovation, Tarmac Aerospace anticipe les besoins à venir de l'industrie aéronautique tout en maîtrisant leur empreinte environnementale – une démarche à mettre en perspective avec les 6000 avions civils et plus qui devront être recyclés sur une période de 20 ans. Pour l'année 2009, elle s'apprête à traiter une dizaine d'appareils.

Son équipe d'une douzaine de personnes aujourd'hui devrait compter d'ici 3 ans une cinquantaine de salariés.

## En conclusion

**En 3 ans, les pôles de compétitivité sont devenus de véritables viviers d'entreprises de croissance.**

**Sur 1 400 projets, 300 sont aujourd'hui matures et prêts à passer le cap de l'industrialisation et de la mise sur le marché.**

**Cette phase, selon une récente étude de l'APEC, devrait générer au sein des pôles 140 000 emplois de cadres à horizon 5 ans. Avec les effets d'entraînement, ce sont près de 700 000 emplois qui seront créés par l'effet pôle.**

**Ces 700 000 emplois seront pérennes car tournés vers les marchés du futur.**

## Enjeux 2009-2011 :

### Les pôles 2.0, moteurs de la croissance

#### *Trois propositions pour l'industrie française*

#### 1. Accélérer le développement industriel et commercial des projets matures

Après trois ans d'activité, 300 projets de R&D portés par des PME arrivent à échéance. Pour transformer ces succès techniques en valeur, un effort en marketing, en design et en distribution de l'ordre de 40% du coût de la R&D est indispensable. Or, dans le contexte économique actuel, les PME sont incapables de porter seules cet effort financier.

Où trouver alors les financements nécessaires ? D'un côté, les avances remboursables ou les prêts à taux zéro réservés à la RDI (recherche, développement, innovation) ne sont pas éligibles à ce stade, car les phases d'industrialisation et de commercialisation sortent du régime notifié d'aide soumis à Bruxelles.

De l'autre, les fonds Tepas ISF se détournent de l'investissement plus risqué dans les entreprises innovantes : force est de constater que, sur la période 2005-2008, l'essentiel des fonds TEPAs ISF ont été investis dans des entreprises qui ne sont pas basées sur l'innovation tandis que les fonds ISF collectés par les capitaux-risqueurs n'ont été engagés que faiblement dans les entreprises innovantes.

Or financer le développement industriel et commercial d'une PME d'un pôle de compétitivité est un investissement sécurisé à plusieurs niveaux. En effet, l'entreprise a été sélectionnée à l'entrée et conduit un projet de qualité, labellisé et financé. Elle a la capacité technique de mener à bien son projet, selon un business plan défini et voulu. Enfin, l'entreprise appartient également à un écosystème comprenant des grands groupes et des partenaires qui peuvent désormais lui passer des commandes.



**A l'heure où les fonds Tepas ISF collectent 1 milliard d'euros par an et où des discussions s'engagent pour en doubler le plafond, le Club des Pôles Mondiaux suggère qu'une partie des fonds Tepas ISF soit directement routée vers les PME innovantes des Pôles de Compétitivité pour financer cette étape.**

**Ces fonds Tepas ISF devraient pouvoir financer la phase de mise sur le marché à hauteur de 300 millions d'euros pour la phase 2009-2011.**

## 2. Soutenir et dynamiser "l'usine à projets"

---

Le rapport d'évaluation de la première phase de la politique des pôles de compétitivité confirme que la dynamique qu'elle a créée renforce les positions stratégiques de la France en matière de recherche, de développement et d'innovation.

L'essentiel des 71 pôles de compétitivité, et tous les pôles du Club, ont rempli totalement les objectifs fixés, ce qui témoigne de la pertinence du système mis en place. Pour ces pôles, le label est prolongé pour trois ans, et leurs objectifs pour la période 2009-2011 s'inscrivent dans le cadre d'un contrat de performance.

Par ces contrats, chaque pôle s'engage à mener les actions nécessaires à son développement sur la base d'objectifs stratégiques assortis de programmes d'actions, de calendriers de réalisation et d'indicateurs de suivi des résultats.

En contrepartie, l'Etat et les collectivités locales s'engagent sur un soutien financier pluriannuel, accompagné d'un suivi stratégique des pôles, à hauteur d'environ 2,25 milliards d'euros (1,5 milliard d'euros de l'Etat, 750 millions d'euros des collectivités locales).

Parce que c'est aujourd'hui qu'il faut préparer le plus de solutions innovantes, pour permettre à la France de rester dans la compétition industrielle mondiale, le financement de l'innovation doit rester une priorité nationale. Ceci nécessite un investissement de l'Etat, sûrement un des plus rentables pour le futur de la France, qui incitera également le financement des projets par des fonds 100% privés.

Or, durant la phase 2005-2008, les pôles de compétitivité ont connu une forte croissance, tant en nouveaux membres qu'en nouveaux projets. Cette évolution très positive n'a cependant pas été suivie d'une augmentation parallèle des crédits. Mécaniquement, une sélection excessive des projets a été réalisée et des dizaines de projets économiquement prometteurs et de qualité ont été abandonnés, bloquant la création de milliers d'emplois.

En effet, le 5<sup>ème</sup> appel à projet culminait à près de 60% de taux succès et, depuis, plus de 10 points ont été perdus lors des appels suivants, portant le taux de projets financés à un peu moins de 50%.



**Pour éviter les effets destructeurs de la sur-sélection et poursuivre le rythme de croissance du volume de projets innovants prometteurs sur la période 2009-2011, le Club des Pôles Mondiaux demande à l'Etat un financement supplémentaire de 200 millions d'euros qui favorisera également l'effet de levier sur les sources de financements privés.**

Par ailleurs, les domaines d'intervention des pôles se sont élargis, notamment dans les secteurs stratégiques des biotechnologies, nanotechnologies et technologies de l'information et de la communication. Ces secteurs nécessitent de nouvelles plates-formes d'innovation qui mutualisent des moyens humains, techniques et financiers de grande ampleur, à un niveau national, sur la durée et à un rythme compatible avec la concurrence internationale.

Que l'Etat lance des appels à projets spécifiques à ces plates-formes d'innovation est une bonne décision, mais pas au détriment des budgets prévus pour les projets innovants.



**C'est pourquoi le Club des Pôles Mondiaux demande que les appels à projets pour les plates-formes d'innovation fassent l'objet d'un financement supplémentaire et dédié de 100 millions d'euros.**

### 3. Incuber les marchés du futur

---

Le monde de demain sera différent, la crise économique a révélé de nouvelles exigences qui touchent tant le cœur du fonctionnement même de nos sociétés que les attentes profondes des citoyens. Pour cela, les solutions seront hybrides, à la frontière de marchés applicatifs nouveaux et de nouvelles technologies.

Inventer de nouveaux marchés "frontières" nécessite de mêler des acteurs porteurs positionnés sur ces enjeux de demain et d'autres apporteurs de solutions.

L'existence des pôles de compétitivité, leur concentration permanente, la construction de plates-formes d'intégration technologique et leur fertilisation croisée devraient permettre de créer la valeur attendue par le marché et de prendre des positions stratégiques dans des domaines porteurs pour l'avenir, soutenus par des écosystèmes de croissance :

- L'Internet du futur
- Les "green IT"
- La ville durable
- Les transports durables
- La mobilité
- Les éco-technologies
- Les biotechnologies marines
- La santé
- Les nanotechnologies

### Zoom sur la ville durable

La mobilisation des nouvelles technologies et leur alliance avec les acteurs de la Ville répondent à quatre besoins qui sont autant de marchés en devenir :

- **Les e-services au citoyen** : certains de ces services ciblent des populations fragiles (cf. les pack domotiques pour les personnes âgées, le guidage par satellite pour les mal voyants) ; d'autres s'adressent à un public large (le "pass numérique" pour l'accès à une palette de services municipaux, le "city wall" ou espace publicitaire du futur, etc.).
- **Les outils de conception et de simulation appliqués au bâtiment et à la ville** : des services émergent déjà autour de ces outils, comme les systèmes de pilotage de la consommation d'énergie. Des produits sont par ailleurs en cours de développement, comme les matériaux intelligents intégrant des capteurs ou les outils de modélisation et simulation 3 et 4D (BIM) pour assurer l'interopérabilité de logiciels métiers différents – par exemple un logiciel thermique qui calcule la déperdition énergétique d'un bâtiment à partir du projet numérique de l'architecte.
- **Les systèmes de gestion et de supervision** : ils amélioreront la sécurité des réseaux numériques et la gestion des crises au niveau local ; ils optimiseront la gestion des réseaux techniques grâce à des systèmes de type "smart grid". Avec ces systèmes, 2,3 à 3,4 milliards pourraient être économisés sur 5 ans au niveau des réseaux d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement.
- **Les services de transport et de mobilité** : parmi les innovations les plus prometteuses, le GPS dit "intelligent" qui donnera une information en temps réel sur le trafic et les disponibilités des parkings, la gestion optimisée de l'auto-partage, les solutions d'éco-conduite, l'information contextualisée pour le voyageur, etc.

Parce que la France affiche une politique ambitieuse dans chacun de ces domaines, la multiplication des projets nourrira également la compétitivité du pays à l'international et renforcera la lisibilité et le caractère précurseur de son innovation.



**Pour anticiper les exigences qui naîtront de la crise actuelle et accompagner le changement de société, le Club des Pôles Mondiaux suggère la création de nouveaux appels à projets structurants dédiés à ces domaines porteurs, pour un montant de l'ordre de 300 millions d'euros sur la période 2009-2011.**

## Conclusions

Le Club des Pôles Mondiaux s'est fixé 2 nouveaux objectifs pour les années à venir

### 1. Confirmer le rôle moteur des pôles dans la dynamique d'innovation et de croissance

---

- En mobilisant des moyens financiers pour créer les milliers d'emplois liés à la mise sur le marché des projets incubés par les pôles ;
- En favorisant les actions collaboratives et trans-pôles au niveau national, européen et international ;
- En se positionnant comme "avant-garde" des industries de demain, grâce aux nombreux projets montés en santé, en nanotechnologies, en TIC, en cleantechs, etc. – ou au carrefour de ces disciplines.

Pour répondre à ces objectifs et optimiser les fonds investis sur la période 2005-2008, une augmentation des crédits publics de 900 millions d'euros est nécessaire, répartis comme suit :

- 300 millions d'euros en provenance des fonds Tera ISF pour la mise sur le marché des innovations au sein des PME ;
- 200 millions d'euros pour poursuivre "l'usine à projets" et 100 millions d'euros pour le développement des plates-formes d'innovation ;
- 300 millions d'euros supplémentaires dédiés aux appels à projet dans les domaines du futur.

L'ensemble de cet effort supplémentaire est estimé à 0,05% du PNB de la France. Il peut en rapporter 20 fois plus à moyen terme et créer des dizaines de milliers d'emplois immédiatement et 10 fois plus à moyen terme.

Les 17 Présidents des Pôles Mondiaux s'engagent pour leur part à répondre à ces nouveaux enjeux et à faire fonctionner l'effet de levier sur les subventions et avances remboursables en trouvant des investissements complémentaires auprès d'industriels et d'investisseurs privés.

### 2. Insérer les pôles dans les stratégies nationales industrielles et d'innovation

---

Le Club des Pôles Mondiaux multiplie les actions et les échanges avec les différents décideurs publics impliqués dans l'économie et l'innovation.

Il souhaite devenir l'un des interlocuteurs de référence pour l'ensemble des décideurs politiques, tant au niveau national que local.

Les 17 Présidents des Pôles du Club s'engagent formellement dans la réussite de ce plan et souhaitent que l'ensemble des pôles de compétitivité français s'engage à leurs côtés dans cette action.

## Annexe 1

Le Club des pôles mondiaux a été créé fin 2007. Il a pour ambition de traiter des sujets d'intérêt commun et d'interagir collectivement avec les pouvoirs publics et économiques.

### Il réunit 17 pôles de compétitivité :

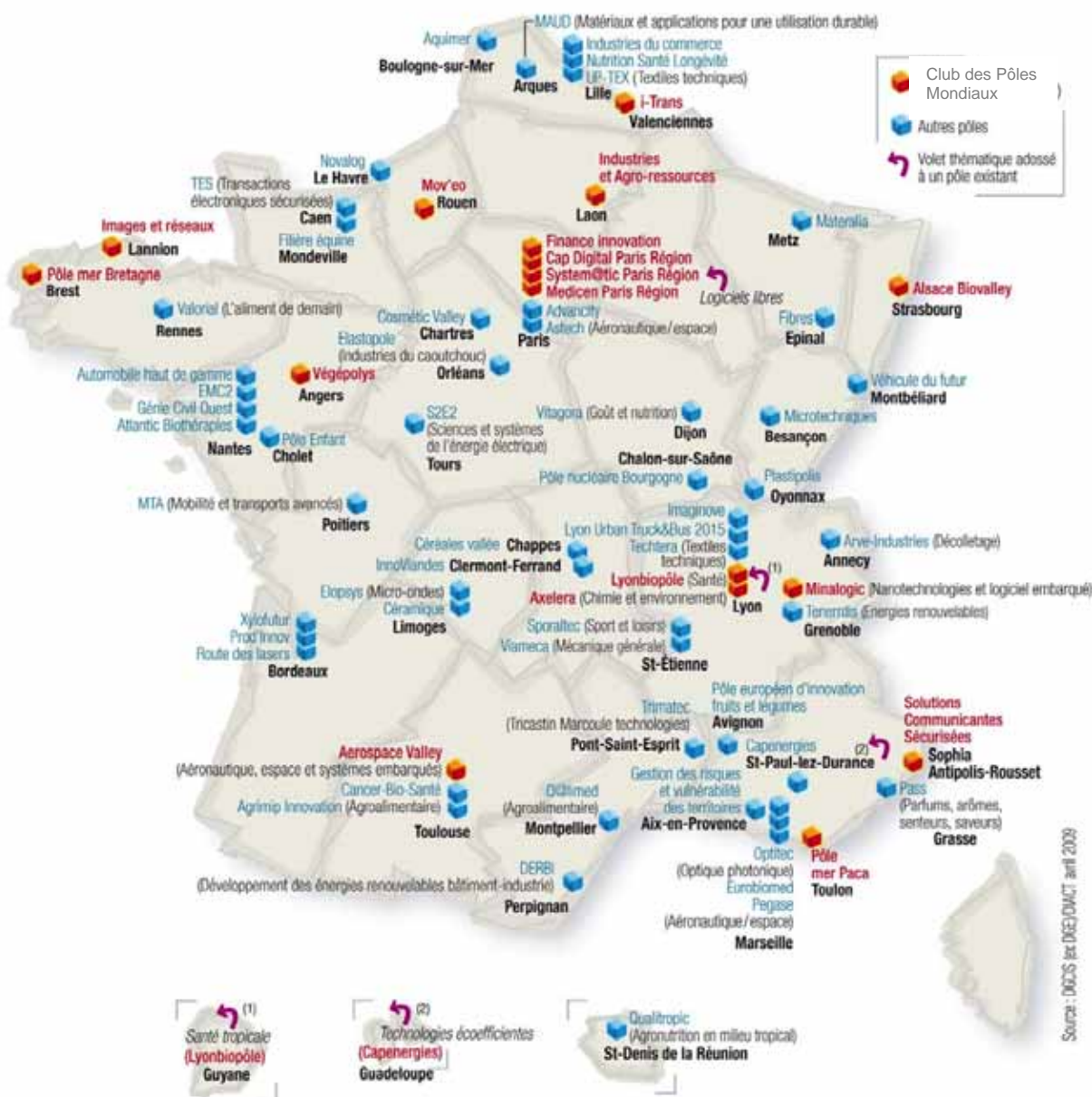
| Pôle                                      | Sites Internet   | Régions                        | Domaines                            | Président          |
|---|--|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------|
| <b>Aerospace Valley</b>                   | <a href="http://www.aerospace-valley.com">www.aerospace-valley.com</a>               | Midi-Pyrénées<br>Aquitaine     | Aéronautique                        | Jean-Marc Thomas   |
| <b>Alsace Biovalley</b>                   | <a href="http://www.alsace-biovalley.com">www.alsace-biovalley.com</a>               | Alsace                         | Santé                               | Pascal Neuville    |
| <b>Axelera</b>                            | <a href="http://www.axelera.org">www.axelera.org</a>                                 | Rhône Alpes                    | Chimie et Environnement             | Bruno Allenet      |
| <b>Cap Digital</b>                        | <a href="http://www.capdigital.com">www.capdigital.com</a>                           | Ile-de-France                  | TIC                                 | Henri Verdier      |
| <b>Finance Innovation</b>                 | <a href="http://www.finance-innovation.org">www.finance-innovation.org</a>           | Ile-de-France                  | Finance                             | Jean Laurent       |
| <b>Images &amp; Réseaux</b>               | <a href="http://www.images-et-reseaux.com">www.images-et-reseaux.com</a>             | Bretagne<br>Pays de la Loire   | TIC                                 | Vincent Marcatté   |
| <b>I-Trans</b>                            | <a href="http://www.i-trans.org">www.i-trans.org</a>                                 | Nord-Pas de Calais<br>Picardie | Transports                          | Jean-Marie Delbecq |
| <b>Industries et Agro-Ressources</b>      | <a href="http://www.iar-pole.com">www.iar-pole.com</a>                               | Champagne-Ardenne<br>Picardie  | Agro-ressources                     | Daniel Thomas      |
| <b>Lyonbiopôle</b>                        | <a href="http://www.lyonbiopole.com">www.lyonbiopole.com</a>                         | Rhône Alpes                    | Santé                               | Philippe Archinard |
| <b>Medicen Paris Region</b>               | <a href="http://www.medicen.org">www.medicen.org</a>                                 | Ile-de-France                  | Santé                               | Emmanuel Canet     |
| <b>Mer Bretagne</b>                       | <a href="http://www.pole-mer-bretagne.com">www.pole-mer-bretagne.com</a>             | Bretagne                       | Maritime                            | Hervé Moulinier    |
| <b>Mer PACA</b>                           | <a href="http://www.polemerpaca.fr">www.polemerpaca.fr</a>                           | PACA                           | Maritime                            | Bernard Sans       |
| <b>Minalogic</b>                          | <a href="http://www.minalogic.com">www.minalogic.com</a>                             | Isère                          | TIC et nanotechnologies             | Eric Pilaud        |
| <b>Mov'eo</b>                             | <a href="http://www.pole-moveo.org">www.pole-moveo.org</a>                           | Ile-de-France<br>Normandie     | Automobile et transports collectifs | Jacques Lacambre   |
| <b>Solutions Communicantes Sécurisées</b> | <a href="http://www.pole-scs.org">www.pole-scs.org</a>                               | PACA                           | TIC et Santé                        | Jean-Pierre Henry  |
| <b>System@tic Paris Region</b>            | <a href="http://www.systematic-paris-region.org">www.systematic-paris-region.org</a> | Ile-de-France                  | TIC                                 | Dominique Vernay   |
| <b>Végépolys</b>                          | <a href="http://www.vegepolys.eu">www.vegepolys.eu</a>                               | Pays de la Loire               | Environnement                       | Bruno de Laage     |



## Carte des 71 pôles de compétitivité français

(mise à jour avril 2009)

Pour en savoir plus sur chaque pôle de compétitivité : [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)



Source : DGCS (ex DCE/DNACT) avril 2009

## Annexe 2

### Synthèse du rapport d'évaluation des Pôles de Compétitivité

---

Le rapport d'évaluation commandité par le Gouvernement et faisant le bilan des trois premières années de la politique des Pôles de Compétitivité le confirme : la première phase de leur mission est remplie !

Selon la synthèse de ce rapport, « *la plupart des pôles font preuve à ce jour d'un dynamisme prometteur, [qui] s'exprime notamment par le développement de coopérations entre acteurs jusqu'ici cloisonnés et la création de passerelles nouvelles entre universités, laboratoires et entreprises* ».

[...]

« *Le niveau d'implication des PME dans ces projets est fort, et celles-ci reçoivent une part importante des financements publics dédiés aux projets.* »

[...]

« *On observe une forte diversité des projets en termes de thématique de recherche, que de taille ou de type de partenaires mobilisés.* »

[...]

« *Grâce à la sélectivité des financements, le nombre parfois perçu comme élevé des pôles n'a pas entraîné une dilution massive des ressources financières, en particulier celles mobilisées sur les projets.* »

[...]

« *Au final, le dispositif des pôles de compétitivité semble suffisamment prometteur pour être maintenu dans ses grands principes.* »

[...]

« *L'évaluation individuelle des pôles reflète cette dynamique :*

- *39 pôles ont atteint les objectifs de la politique des pôles de compétitivité ;*
- *19 pôles ont atteint partiellement les objectifs de la politique des pôles de compétitivité et doivent travailler à l'amélioration de certaines dimensions de leur action (le plus souvent : définition de leur stratégie, modalités de la gouvernance, rôle de l'équipe d'animation) ;*
- *13 pôles pourraient tirer parti d'une reconfiguration en profondeur.* »